



Le Médiateur national du crédit à Lyon, le 6 juin 2024

À l'invitation de Madame Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque de France, Frédéric VISNOVSKY, médiateur national du crédit, était à Lyon le 6 juin 2024.

Il a tenu une réunion avec les équipes de la médiation du crédit du département au cours de laquelle il a rappelé les grands enjeux pour la médiation, notamment une vigilance renforcée dans un contexte économique en tension qui implique de toujours mieux expliquer ce que la médiation du crédit peut apporter aux entreprises. Plus généralement, il a insisté sur la nécessité de développer la communication autour de tous les dispositifs d'accompagnement des entreprises.

Frédéric VISNOVSKY a ensuite échangé avec le Commissaire aux Restructurations et Prévention des difficultés des entreprises (CRP) de l'Auvergne. Cet échange a permis d'expliquer les objectifs de la mission conjointe avec le médiateur des entreprises qui va les conduire à aller à la rencontre des chefs d'entreprises dans plusieurs départements au cours des prochains mois : mieux faire connaître les dispositifs de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté et être à l'écoute sur les opportunités et difficultés de mises en œuvre de ces dispositifs.

Il a enfin participé à une réunion avec les banques locales. Frédéric VISNOVSKY a abordé les questions relatives au financement des entreprises. Il a souligné le dynamisme post COVID du financement des entreprises, avec un financement bancaire qui soutient l'investissement et des taux d'obtention des crédits qui restent élevés. Il a insisté sur le besoin de vigilance dans le contexte économique 2024 qui explique la mission qui lui a été confiée. Frédéric VISNOVSKY a ainsi sensibilisé les banques aux objectifs recherchés de cette meilleure connaissance des dispositifs de détection sur lesquels les banques sont un partenaire essentiel des entreprises.

Frédéric VISNOVSKY leur a présenté le document récemment publié qui constitue une [boîte à outils du dirigeant](#) et il a rappelé que, pour compléter les actions sur le terrain, un appel à contributions est lancé auprès de l'ensemble des entrepreneurs, des professionnels et des acteurs associatifs ou institutionnels, intervenant dans la détection et l'accompagnement des entreprises en difficulté. Ces contributions sur les opportunités et les obstacles de mise en œuvre des dispositifs existants peuvent être adressées par mail à l'adresse suivante : prevention@banque-france.fr

Retrouvez son intervention lors de la réunion de banquiers : Pourquoi mieux faire connaître les dispositifs de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté.